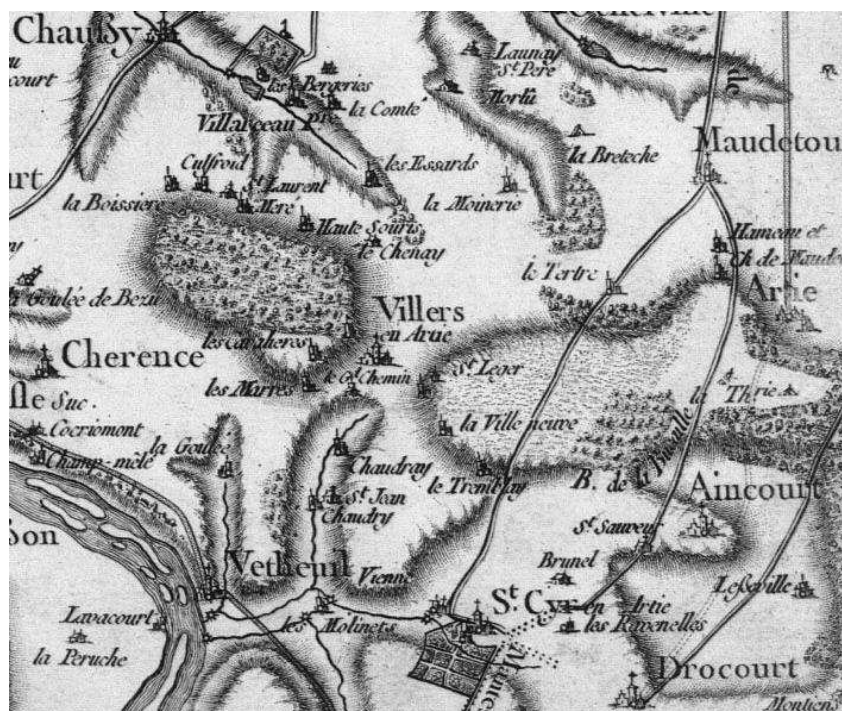


La famille Ozanne, ou les médecins de Chaudray

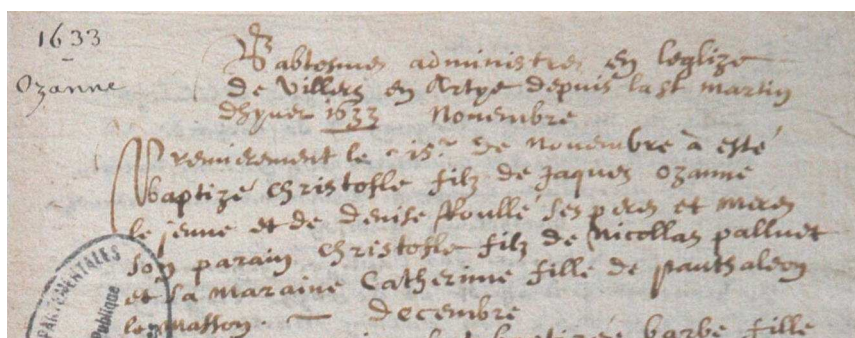
Les XVII^e et XVIII^e siècles, époque où la médecine était encore balbutiante et quelque peu empirique, ont vu défiler une multitude de médecins improvisés, rendus célèbres par quelque élixir ou pastille susceptible de guérir certains maux, voire même tous à les en croire !

La plupart de ces individus ne cherchaient là qu'un moyen de gagner de l'argent en exploitant la détresse humaine et la crédulité des masses. Ceux là n'ont généralement eu qu'une renommée passagère, bien vite démentie par le peu d'efficacité de leurs remèdes, et on peut sans peine les qualifier de « charlatans ».

Mais tel n'est sans doute pas le cas de Christophe Ozanne, connu en son temps sous le nom de « médecin de Chaudray », qui fit parler de lui assez longtemps et couler beaucoup d'encre pour l'époque comme on va le voir...



Chaudray était un hameau de Villers-en-Arthies, où vivait la famille Ozanne, que l'on confond parfois avec celui de Chaudry, dépendant de la paroisse voisine de Vienne en Arthies. Né dans la chaumière de ses parents, Christophe Ozanne, fut baptisé le 15 novembre 1633, fils de Jacques Ozanne (le jeune) et de Denise Roulle.



Un ouvrage publié en 1766 par un certain Louis Théodore Hérissant, intitulé *Nouvelles Recherches sur la France, ou Recueil de Mémoires historiques sur quelques provinces, villes et bourgs du royaume*, bien qu'un peu tardif, nous renseigne sur la jeunesse de Christophe Ozanne.

Fils de paysan, il gardait les bêtes à St-Cyr en Arthies, où il fut dit-on remarqué par la dame du lieu, de cette famille de Sailly qui posséda longtemps la seigneurie de St-Cyr. Celle-ci exerçait quotidiennement la médecine charitable, et voyant l'intérêt du jeune Ozanne, alors âgé de 16 ans, pour cette activité, elle lui aurait appris à panser toutes sorte de plaies. On verra toutefois plus loin que d'autres rapportent qu'il hérita ses connaissances de son père...

On le retrouve plus tard, vers l'âge de 20 ans, vivant toujours dans ce pays d'Arthies, facteur [fabricant] de meules de moulin pour la maison Héliot de Rouen. Il semblait exercer encore occasionnellement la médecine, mais c'est sans doute dans la décennie suivante qu'il l'a développée, par la connaissance des plantes.

En effet, alors qu'il avait déjà 30 ans, Christophe Ozanne se fixa définitivement au hameau de Chaudray, y exerçant une « médecine » purement empirique, puisqu'il n'avait fait aucune étude qui lui permette de prétendre autre chose. Il soignait toutes sortes de maux à l'aide de « simples », des remèdes à base de plantes qu'il trouvait dans la région, préconisant souvent la diète. Vêtu grossièrement, il vivait de manière austère, commençant chaque jour par aller ouïr la messe à l'église de Villers.

Il faut croire qu'il réussit assez bien, puisque sa réputation grandissante gagna progressivement toute la contrée, sans doute Vétheuil d'abord, puis Mantes, la ville la plus proche, et enfin jusqu'à la capitale, sur la fin de ce XVII^e siècle...

Une correspondance de M. de Coulanges, adressée de Paris à Mme de Sévigné le 27 janvier 1696, parle en ces termes de M. de Nevers :

« L'humeur de la goutte, qui se promène par tous les canaux les plus cachés de son corps, lui cause des maux tout extraordinaires. Il partit avant-hier pour, dans le voisinage de La Roche-Guyon, consulter Christophe Aux-Ânes [Ozanne], qui est un laboureur, mais un homme admirable pour la guérison de tous les maux, par la connaissance qu'il a des simples qu'il tient de son père, et qu'il laissera, faute d'enfants, à un de ses neveux. Enfin les cancers, la gravelle, les abcès, les ulcères, rien ne tient devant lui. On ne parle que des cures étonnantes qu'il fait, et de son désintéressement. Il donne aux pauvres ses remèdes pour rien ; il les fait payer aux riches précisément ce qu'ils valent ; n'exige pour toute récompense que 30 sols ou un écu, qu'il fait mettre dans un tronc pour les pauvres.

Il ne veut point venir en ce pays [Paris] ; il ne veut point non plus qu'on bâtisse aux environs de chez lui. Le duc de Gramont et Turmenies sont guéris par lui ; le dernier lui a envoyé 100 pistoles, qu'il a renvoyées aussitôt ! »

Alors que le duc et la duchesse de La Force avaient été incarcérés pour « faits de religion » suite à la révocation de l'Edit de Nantes, puis assignés à résidence dans leur terre de La Boulaye, la duchesse qui avait des problèmes de santé émit le vœux d'aller voir « le médecin de Chaudray ». Le roi Louis XIV y consentit en mai 1696, « à condition de n'être qu'un jour ou deux en dehors de La Boulaye ».

Bossuet, qui était à l'époque évêque de Meaux, était aussi doyen du prieuré de Gassicourt-les-Mantes, et il avait sûrement déjà entendu parler du médecin de Chaudray, auquel il s'intéressa plus particulièrement à la suite d'une lettre de Mme de Beringhen, supérieure du couvent de Faremoutiers, au diocèse de Meaux. Celle-ci demandait la permission de laisser sortir une de ses religieuses, pour aller consulter « le médecin de Chaudrez ». Trouvant le prétexte un peu futile, et estimant que « l'inspection de la personne » est un soulagement auquel on renonce lorsqu'on s'est donnée à Dieu, le prélat envisagea d'aller consulter lui-même Ozanne afin de savoir ce qu'il pourrait prescrire. Mais il y renonça en apprenant que ce dernier exigeait toujours de voir le malade et n'écoutait aucune autre consultation.

L'évêque finit donc par donner à ladite religieuse, Melle de Ste-Menoux, le 6 octobre 1696, une autorisation de sortie pour ce rendre à Chaudray, à condition qu'elle soit accompagnée, et « plutôt pour la satisfaire que par aucune espérance de soulagement ; cet homme étant incapable, autant que je puisse en juger, de lui en donner aucun », dit-il.

Un autre point de vue nous est fourni par Barthélémy Saviard, auteur en 1702 d'un *Nouveau recueil d'observations chirurgicales*, dans lequel il parle d'Ozanne. Ce maître chirurgien avait eu à

connaître quelques années auparavant du cas d'une épicière du faubourg St-Antoine, qui souffrait d'une pierre [calcul] dans la vessie. « Ses enfants entr'autres lui conseillèrent d'aller voir un certain empirique qui demeure auprès de Mantes, à quy l'on veut faire guérir, même malgré luy, toutes sortes de maladies ; on l'appelle le médecin de Chaudray. La bizarrerie et l'entêtement du peuple ont donné à ce païsan des licences de docteur en médecine, et ce prétendu médecin, auquel il ne manque pour être habile homme, qu'autant de capacité pour guérir les malades, que l'on a de fureur à le consulter, luy donna des poudres et la manoeuvre de les prendre, luy disant au surplus que si la pierre étoit petite, ses remèdes pourroient la faire sortir ; mais que si elle avoit une grosse pierre, il falloit qu'elle souffrît l'opération ».

La femme prit les remèdes diurétiques durant 8 à 10 jours sans succès, et se tourna donc vers la chirurgie, pour une extraction de la pierre, grosse comme un petit œuf de poule, accomplie par les voies naturelles par le sieur Saviard en personne. Et même si ce dernier se montre assez dur envers Ozanne, on ne peut pas lui reprocher grand-chose dans cette affaire.



22. Gravure montrant le renom de Christophe Ozanne (fin XVII^e siècle).

La réputation de Christophe Ozanne paraît donc avoir atteint son apogée, jusque dans l'entourage du roi, vers 1696, année où fut imprimé un almanach pour l'année suivante, dédié au « médecin de Chaudray », comme on l'appelait désormais communément. Ce document extrêmement rare, de 85 cm par 55 cm, montre son cabinet de consultation, servant aussi de chambre à coucher, et l'officine attenante, dont il comporte des descriptions détaillées. Dans l'angle supérieur gauche, on peut lire :

« Un médecin s'est fait dans un village,
on fait des ignorants dans notre faculté.
Celui-là nous rend la santé,
et ceux-ci, des plaisirs, nous font perdre l'usage. »

Dans le cabinet, on voit Christophe Ozanne, fort bien vêtu, assis sur dans un fauteuil et écoutant un patient manifestement de qualité ; sur la porte on peut lire les vers suivants :

« Ô vous dont la santé paraît abandonnée,
trop affligés mortels qui craignez de mourir,
n'attendez point de moi lavement ni saignée,
mon dessein est de vous guérir.

Cet homme en consultant le soutien de la vie,
commence à se porter bien mieux,
depuis qu'il a devant les yeux, la terreur de la maladie. »

A l'arrière-plan, sur des étagères, on voit des vases médicaux portant pour inscriptions « Remède pour la folie », « Migraine » et « Soudité ». Par la fenêtre on voit l'arrivée d'une diligence et de plusieurs personnes à pied et à cheval. On avait en effet créé un service de diligences tout spécialement entre Paris et Chaudray, une ou deux fois par semaine, pour transporter les patients.

Dans l'officine, trois aides, vraisemblablement des familiers, se chargent, l'un d'accueillir les patients, le « pile-droque » de préparer les remèdes prescrits par Ozanne, et le « donne-conseil » d'en rappeler sans doute le bon usage. Au dessus de la porte d'entrée on peut lire :

« Ozanne n'est jamais serein,
de s'ériger en médecin,
l'honneur qu'on lui fait le chagrine,
lui médecin, comment, par où ?
Il guérit tout le monde, et n'en prend pas un sous,
tout les jours le contraire arrive en Médecine. »

Au plafond de l'officine pendent deux bouquets, l'un étiqueté « simple » et l'autre « racine », et sur une tablette des pots contiennent des « Eaux pour la vue ».

Au premier plan, la cour est pleine de patients attendant leur tour, hommes et femmes de tous âges et de diverses conditions, accompagnés de plusieurs quatrains tantôt moqueurs et tantôt élogieux :

« Dans ce pays vous venez en ce jour,
pour trouver un remède à votre maladie,
retournez sur vos pas, belle fille ma mie,
Ozanne ne saurait vous guérir de l'amour. »

« Ces deux dames d'un air si gay,
auraient sans doute plus affaire,
d'un gendarme ou d'un mousquetaire,
que du médecin de Chaudray. »

« L'espagnol d'une course agile,
vient chercher le remède à son grand mal de cœur,
et croit Ozanne assez habile,
pour le guérir quelque jour de la peur. »

« Cette vieille impotente avecque sa béquille
aura l'avantage dans peu,
de jeter son bâton au feu,
de sauter, de danser, comme une jeune fille. »

« L'Hollandais, l'Allemand par un effort extrême,
ont quitté leur bière et leur vin,
pour venir voir un médecin,
qui pourrait s'il voulait, guérir de la mort même. »

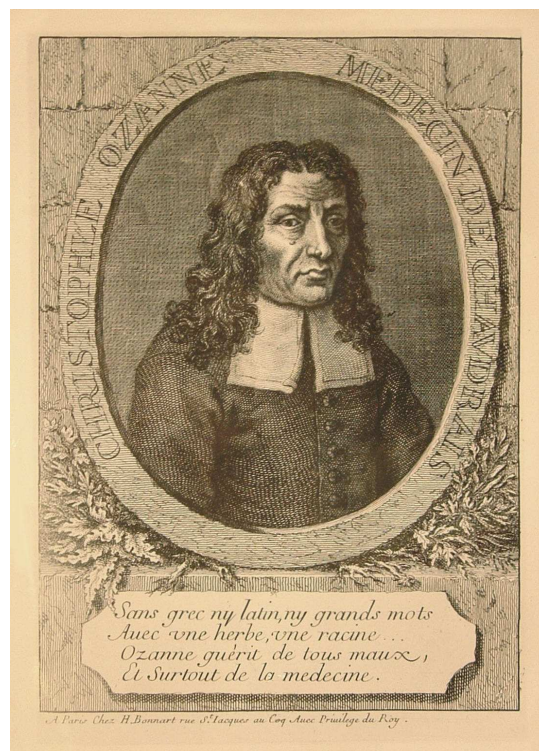
Enfin, au bas de cette gravure, se trouvent encore quelques vers raillant le charlatanisme :

« Plusieurs docteurs à présent ont la vogue,
mais pas un seul n'est médecin.
Ils savent bien le nom de quelques drogues,
ils parlent grec et latin,
mais je ne puis les voir sans craindre.
Ils se font bien payer mais ne guérissent pas,
encore n'oserait-on s'en plaindre.
Vive Ozanne, il peut seul affranchir du trépas !
On voit, de toutes parts, Ozanne avoir la vogue,
dans le monde à présent c'est le seul médecin,
qui guérit de tous maux, sans mixtion, sans drogue,
sans grec, sans hébreu, sans latin.
Les jeunes et les vieux viennent à lui sans craindre,
le riche et l'indigent ne perdent point leurs pas.
Pour être soulagé c'est assez de se plaindre,
car son pouvoir s'étend jusques sur le trépas. »

Tout cela est assez intéressant, mais sans doute très caricatural, et tranche en tout cas avec la description d'un homme austère, voire d'un ascète, vue plus haut. Les vêtements dont est affublé Christophe Ozanne sur cet almanach sont sans rapport avec la tenue simple qu'on lui prêtait par ailleurs. Même au faite de sa carrière, il ne vivait assurément pas dans l'opulence, car tous les mémorialistes de l'époque s'accordent sur son désintéressement. Hérissant confirme que le médecin de Chaudray soignait gratuitement les plus démunis, et indiquait aux plus aisés un tronc qu'il avait fait placer dans la cour, dont le produit allait principalement aux pauvres.

On possède également deux portraits de Christophe Ozanne dont un, daté du 4 octobre 1696, par Vaillant, est reproduit ci-contre. L'autre semble être une copie, dans laquelle on aurait inversé le point de vue par un effet de miroir. Sur le premier, il tient en main un bouquet d'herbes médicinales, et en dessous on lit la devise :

« Ozanne, dont la renommée,
malgré la langue envenimée,
des jaloux et des médisans,
avec oseille et la bétaine,
pimpernelle, fenouil, vervaine,
met sur pieds les agonisants. »



Le second portrait porte quant à lui :

« Sans grec, ny latin, ny grands mots,
avec une herbe, une racine,
Ozanne guérit de tous les maux,
et surtout de la médecine. »

On poussa l'adulation d'Ozanne jusqu'à produire une pièce de théâtre, intitulée *Le médecin de Chaudray*, comédie en un acte de Florent Carton, plus connu sous le pseudonyme de Dancourt (1661-1725). Ce vaudeville fut représenté en 1698 au Théâtre Français.

Le poète René Boudier de la Jousnelinière (1634-1723), qui vécut à Mantes avec sa mère, parfait contemporain d'Ozanne, lui a dédié pour sa part ces quelques alexandrins, qui vont encore et toujours dans le même sens :

« O le beau médecin que cet illustre Ozanne !
Parlez-lui de vos maux, il n'en peut discourir.
Est-il passé docteur ? Porte-t-il la soutane ?
C'est un manant grossier, qui ne sait que guérir.
Avec un peu de poudre, ou d'herbe, ou de racine,
Sans latin et sans art, mais plein d'entendement,
Ce rustique Esculape, instruit divinement,
Nous guérit de tous maux - et de la médecine. »

Si Christophe Ozanne guérit de tous les maux, même les plus graves, au royaume des poètes, la réalité est forcément assez différente. Un des curés de Villers a pris un malin plaisir en son temps à noter dans certains actes d'inhumation, que les défunts étaient passés par Chaudray avant de finir au cimetière de Villers :

— 23 octobre 1696. Inhumation d'un nommé Urbain (nom de famille inconnu), âgé de 18 ans, originaire du Pont-Saint-Pierre, proche Rouen, venu se faire panser chez M. Ozanne à Chaudrais.

— 19 octobre 1697. Inhumation de la femme Lebiègue, originaire des environs de Gerberon, en Picardie, venue à Chaudray pour se faire panser.

— 23 octobre 1697. Inhumation de Noël Le Pelletier, âgé de 50 ans, bourrelier de la paroisse de Thionville, proche Etampes, venu à Chaudray pour se faire panser.

— Même jour. Inhumation de Marie Longer, de la paroisse de Fleury, âgée de 32 ans, venue à Chaudray pour se faire panser.

— 29 septembre 1698. Inhumation, dans l'église de Saint-Martin de Villers, de Marie-Anne Delacour, âgée de 55 ans, qui a dit être de la ville de Soissons.

— 1^{er} juillet 1701. Inhumation d'Anne Laguet, native de Saint-Quentin, âgée de 30 ans, venue à Chaudray pour se faire panser.

— 9 juillet 1701. Inhumation, en l'église de Villers, de Michel Jacques, profès du grand couvent de l'ordre des Hermites de Saint-Augustin de Paris, décédé chez Robert Tiffaine, hôtelier à Chaudray, où il est arrivé depuis quelques jours, avec la permission de Honoré Colombel, docteur de Sorbonne et prieur dudit couvent, à lui donnée, le 4 juillet de cette année. Ladite inhumation faite en présence de Christophe Ozanne.

— 22 novembre 1702. Inhumation de Jean Timenne, valet de pied de M. le Prince de Toulouse, venu à Chaudray se faire panser.

— 1^{er} octobre 1707. Inhumation de Louis Fileu, âgé de 20 ans, venu à Chaudray pour se faire panser.

Cela dit la mortalité n'a rien d'exceptionnel, et on peut envisager que des personnes dans un état désespéré s'en soit remises, sans succès, à Ozanne, et soient mortes ici comme elles seraient mortes ailleurs de toute façon...

L'abbé Bordelon (1663-1730), écrivain prolixe, se rendit apparemment à Chaudray et y observa la vie de la fourmilière qui entourait Ozanne. Il en rendit compte en novembre 1697, en publiant *Les malades de belle humeur, ou lettres divertissantes écrites de Chaudray*. Cet ouvrage, quoiqu'un peu suspect par ailleurs, nous apporte, dans la première lettre, force détails sur la vie de ce travailleur acharné :

« On accourt de toutes parts à Chaudray, quoique ce soit un lieu inculte, désert et inaccessible. La maison d'Ozanne est située entre deux coteaux, sur le bord d'une ravine, accompagnée de quatre vieilles chaumières, d'un cabaret nouvellement bâti et d'une autre petite maison neuve, couverte de tuiles, fabriquée depuis peu pour le sieur Christophe Ozanne, qui reste inhabitée parce que l'on n'a pu encore le déterminer à quitter sa chaumière, entourée de quelques vieux noyers et de plusieurs arbres sauvages (...) Cette chaumière lui est tombée en succession par la mort de ses ancêtres. Elle est très-basse, construite de boue et de pierres du pays ; le toit, couvert de chaume, est tellement chargé d'herbes sauvages, de mousse et de verdure, qu'il a de la peine à se soutenir encore.

La muraille de la cour, où il n'y avait autrefois qu'une haie vive, a été tout nouvellement bâtie à la Limosine, de la hauteur environ de douze pieds. Au milieu de cette muraille est une porte neuve à deux battants, avec un loquet pour serrure ; elle est de la largeur de quatre pieds. L'un des battants est ouvert par un portier assez traitable, jeune paysan de vingt-cinq ans, jadis faiseur de carreaux, pour laisser défilet les patients et les pauvres infirmes, pendant que l'autre battant en est soutenu et défendu en dedans par une grosse bûche, pour empêcher que la trop grande foule de peuple n'y entre avec violence. La cour est grande environ de douze pieds en carré. On voit, en entrant, le greffier d'Ozanne, vieux paysan portant lunettes, autrefois tailleur de pavés, assis sur une chaise de paille, devant un tonneau sur lequel il écrit, dans un registre in-folio, les noms de ceux qui arrivent, afin que l'huissier, autre paysan assez facile, quoique cousin germain d'un homme si intègre, les puisse appeler par ordre, à l'heureux moment de leur audience.

La Charité [sans doute une confrérie de Charité locale], en entrant, a placé à gauche un petit tronc de bois de chêne, pris dans la muraille, de la hauteur d'un pied, au dessus duquel est inscrit, en gros caractères noirs : *Tronc pour les remèdes des pauvres*. Il y a, au dessus de cette inscription, une figure de la Vierge ornée d'un morceau de mousseline et de taffetas ; le tout couvert d'un petit chapiteau de plâtre. C'est dans ce tronc que la plupart, en sortant, font leurs aumônes à l'intention du fondateur. Auprès d'une étable, large environ de huit pieds et longue de seize, on descend, par des marches de pierre, dans la cave, à moitié taillée dans un roc. Au fond je découvris des cruches bien bouchées, remplies d'eaux céphaliques pour la tête ; ophtalmiques pour les yeux ; hépatiques pour le foie ; néphrétiques pour les reins ; splénétiques pour la rate ; et autres breuvages souverains. Le cellier,

tout contre la cave, est rempli de deux grands paniers pointus : l'un, plein de coquilles d'œufs ; et l'autre, d'écaillés d'huîtres ; avec quelques pelotons de cire nouvelle et d'autres simples de cette nature, gardés dans deux vieilles cruches émaillées, par dehors, de chaux et de plâtre.

On monte de la cour, par quatre marches de pierre, à une espèce de salle ; et quoiqu'elle ne soit large en carré qu'environ de douze à quatorze pieds, elle sert néanmoins, de chambre, de cabinet, de cuisine, de laboratoire et d'apothicairerie. C'est ici le rendez-vous général où l'on attend l'audience de *Monsieur* (comme on qualifie ordinairement cet homme rare) ; et c'est dans cette salle que le sieur Jean Ozanne, jeune paysan, âgé de vingt-cinq ans, neveu de notre grand Paracelse [médecin suisse de la Renaissance aux idées novatrices], se fait admirer par la dextérité de ses mains en pansant les blessés, quoiqu'il n'y ait qu'un an au plus qu'il portait encore les sacs au moulin.

Au dessus d'un évier sont deux planches, l'une sur l'autre, garnies d'ustensiles de ménage et remplies de paquets de lentes d'iris, de charpie, de vieux linge, d'emplâtres, d'onguents et d'autres drogues qu'on ne reçoit pas tout à fait gratis de la main du susdit sieur Jean Ozanne. Une très grande cheminée, qui chauffe toute la maison en hiver, occupe presque tout le côté droit de la salle. Tout contre et presque vis-à-vis la porte, est placée une petite table ronde, à quatre pieds tournés à l'antique. Sur cette table il y a un mortier avec son pilon de fer, un autre mortier plus petit, un tamis de crin, et une cruche pleine de graines de genièvre, antidote ordinaire des pauvres malades des champs.

On descend, à côté de cette table, par quatre marches dans un fort petit bûcher. C'est par là que quelques fois le bonhomme se sauve dans les champs par une petite porte qui donne dans son jardin, quand il se trouve accablé de la foule des malades. On a accroché, aux solives de la salle et à la maîtresse poutre, plusieurs simples. On voit, sur une petite planche contre la muraille, beaucoup d'herbes, de racines, de paquets de graines et de bouquets de fleurs à sécher.

De la salle enfin, on monte, par quatre petites marches, auprès de la porte, à gauche, dans la chambre de ce célèbre Riolan [Jean Riolan, brillant médecin du XVII^e s], longue environ de seize pieds et large de huit, au dessus de l'étable à vaches. Elle est sans cheminée, nouvellement reblanchie de chaux, embellie de quelques images enluminées et meublée de quatre chaises de paille. Il n'y a qu'une petite fenêtre, en entrant, à gauche ; au dessous de la fenêtre, une petite table carrée, pleine de vieux morceaux de papier, pour en envelopper les remèdes qu'il tire d'un lit entouré d'un vieux morceau de tapisserie de Bergame, réservoir ordinaire des médicaments qu'il donne gratuitement à tous ceux qui lui paraissent en avoir besoin.

En entrant, à droite, dans cette même chambre, on voit une autre table assez grande, sur laquelle sont étalés quantité de drogues, poudres, onguents, huiles, fleurs et racines. Au fond est un vieux lit de bois, travaillé à l'antique, entouré d'un seul rideau de toile blanche, avec une frange de fil au bas, où se repose, quelques heures de la nuit, cet admirable Dioscoride [médecin et herboriste grec de l'Antiquité], après avoir souvent expédié jusqu'à deux cents malades dans une seule journée.

Et voilà le lieu de l'audience. Le médecin est un simple paysan, d'une humeur froide et flegmatique, parlant peu, lentement et fort bas, âgé environ de cinquante cinq ans [en fait presque dix de plus], de moyenne taille. Il a un visage basané, plat et maigre ; des cheveux presque blancs, gras, courts et fort peu frisés, qui couvrent un front assez élevé ; de petits yeux ; un gros porreau [excroissance] sur un nez médiocrement grand ; un second porreau au dessous de l'oeil droit ; un troisième porreau fort petit, mais long, qui lui pend à la mâchoire gauche ; la barbe presque blanche, rarement faite ; une grande bouche ; les lèvres un peu renversées ; les dents brunes ; le col [cou] court et la tête enfoncée entre les deux épaules ; de grosses mains ; les doigts velus et petits ; les ongles passablement longs.

Il est vêtu d'un vieux justaucorps de droguet passé et fort usé, montrant la corde, couleur musc clair ; et, par dessous, d'un petit pourpoint à deux poches, coupées en travers, dans lesquelles il cache ordinairement ses deux mains. Ses culottes sont d'un cuir luisant et marbre et de toutes couleurs ; ses bas, tricotés, gris de fer clair ; ses souliers plats sans petron (?) ; quoiqu'il ne raisonne guère, il ne laisse pas de porter de petites manchettes renversées sur les amadis du pourpoint, avec un petit rabat à demi-blanc. Enfin il a un chapeau noir, difforme et à grands bords, qu'il touche souvent sans l'ôter presque jamais.

Lorsqu'en saluant vous l'approchez, pour consulter sur votre maladie vous le voyez inébranlable sur une petite chaise de paille, contre la fenêtre, auprès de laquelle est accrochée une assez belle montre qu'une personne, qu'il a guérie, lui a laissée sans qu'il s'en soit aperçu. A peine il

vous écoute et aussitôt il exécute. Très-souvent même, pour couper court, il juge par la seule physionomie du secours et des remèdes qu'il faut apporter au malade ; et, à mesure qu'il les ordonne, le *secrétaire de santé*, autre jeune paysan, les écrit et les délivre aux malades. Il est propre et porte un petit collet en abbé, avec un grand collet retroussé. Et seul il a le droit de demeurer dans la chambre pendant l'audience.

Villers, paroisse de ce charitable médecin, est éloignée d'un grand quart de lieue, du hameau de Chaudray. Ozanne y va, tous les matins, entendre la messe. Les dimanches et les jours de fête, dans lesquels il n'écoute personne, il se trouve ponctuellement, avec grande dévotion, à tous les offices divins de la journée ».

Venu consulter à Chaudray en raison d'une perte d'appétit, l'auteur de la seconde lettre indique que Christophe Ozanne lui a prescrit de prendre tous les matins gros comme une fève d'une pâte de sa composition, et de manger léger à midi. L'appétit lui serait alors revenu si vite qu'il en oublia bientôt cette seconde recommandation !

Les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des Beaux-Arts* d'avril 1707 contiennent un article de M. Voolhouse, gentilhomme anglais, apparemment médecin de son état, consacré au traitement des maladies des yeux. Il y fustige les charlatans, et même certains médecins, qui prétendent traiter le glaucôme, la cataracte, et autres maux oculaires, mais se montre assez indulgent avec Ozanne, disant de lui : « Il est bien pardonnable au médecin de Chaudray de donner sa poudre de coques d'œufs calcinées pour les cataractes et les gouttes sereines, puisque des gens d'étude ne se désabusent point de leur erreur grossière et pernicieuse, que de pareils maux puissent être soulagés par des remèdes topiques ».

Pierre Dionis (1643-1718), autre parfait contemporain d'Ozanne, alors médecin et chirurgien de la famille royale, publia l'année suivante 1708 un *Cours d'opérations de chirurgie*, dans lequel il fulmine contre les médecins empiriques, mais nuance son jugement sur celui-ci. Il écrit en effet :

« Le médecin de Chaudrais a fait autant de bruit et a été autant à la mode qu'aucun autre qui l'ait précédé. Chaudrais est un petit hameau composé de cinq ou six maisons auprès de Mantes. Là s'est trouvé un paysan d'assez bon sens qui conseillait aux autres de se servir tantôt d'une herbe, tantôt d'une racine, selon les maux qu'ils avoient, et parce qu'ils se trouvoient bien de ses ordonnances, ils l'honorèrent du nom de médecin, et il ne fut plus connu que sous le nom du *médecin de Chaudrais*.

Sa réputation se répandit dans sa province et vola jusqu'à Paris, d'où les malades accouraient en foule à Chaudrais où l'on fut obligé de faire bâtir des maisons pour y loger. Ceux qui n'avoient que des maladies légères guérissent par l'usage de ses remèdes qui [ne] consistent qu'en plantes pulvérisées ou racines desséchées, mais les maladies rebelles et enracinées ne cédoient point à ses remèdes.

Ce torrent de malades a duré pendant trois ou quatre ans. Il s'est diminué de jour en jour par le peu de secours qu'ils en recevoient et, insensiblement, le médecin de Chaudrais est devenu à rien. L'on ne peut pas se plaindre de ce bon homme, il ne s'est point donné pour plus qu'il n'étoit, il n'a point été chercher les malades, il n'a point fait afficher ses remèdes, et il n'a point promis plus qu'il ne pouvoit tenir. C'étoit le public prévenu en sa faveur qui l'avoit élevé, c'est le public désabusé qui l'abandonne aujourd'hui ».

La renommée de Christophe Ozanne aura-t-elle été aussi courte que le dit Dionis ? On peut en douter, puisqu'il y a alors au moins dix ans déjà que la réputation d'Ozanne a atteint Paris. Si ce jugement sur la médecine d'Ozanne est des plus honnêtes par ailleurs, on peut penser que ce défenseur de la médecine officielle en a quelque peu minimisé l'étendue.

Deux gravures non datées montrent en tout cas l'affluence des patients auprès de Christophe Ozanne. L'une s'intitule « L'arrivée des infirmes au médecin de Chaudrais » ; on y voit la cour décrite plus haut, remplie d'estropiés empressés ; sur le mur du fond, près de la porte d'entrée, on distingue le tronc déjà mentionné ; la légende dit, dans un français approximatif :

« Peuples accourez, ici Aux Annes [Ozanne] est votre oracle,
de tous les maux du corps il vous levra l'obstacle.

Il peut vous soulager par consultation,

et vous dire en un mot quel est la guérison
 Bègue, borgne, bossu, jambe de bois, béquilles,
 viennent de toutes parts, et des champs et des villes.
 Manchot, pasle couleurs, mal de reins, et des yeux,
 des maux en général, même jusqu'au lépreux. »



La seconde gravure, dans le même style, s'intitule « Les infirmes viennent consulter Christophe Ozanne, médecin de Chaudrais, pour toutes sortes de maux » ; on y voit l'intérieur de sa chaumière, globalement conforme aux descriptions ci-dessus ; la légende est cette fois :

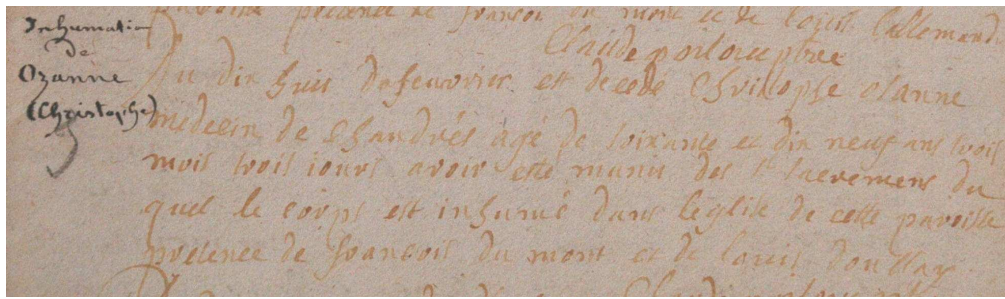
« Ecoutez languissant qui venez à grands pas,
 nous vous dirons icy, où vous blesse le bas [bât].
 Ozanne vous le dit, il veut être une bête,
 si votre plus grand mal ne vous tient à la tête.
 Mais en particulier ses consultations,
 vous apprendrons à tous de sensibles leçons. »



L'Encyclopédie, celle de Diderot et d'Alembert – mais est-il besoin de le préciser ? – parue dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, donne à l'article *Charlatan* la définition suivante :

« C'est une espèce d'homme, qui sans avoir d'études et de principes, et sans avoir pris de degrés dans aucune université, exercent la médecine et la chirurgie, sous prétexte de secrets qu'ils possèdent, et qu'ils appliquent à tous. Il faut bien distinguer ces gens là des médecins, dont l'empirisme est éclairé. La médecine, fondée sur de vraies expériences, est très respectable : celle du charlatan n'est digne que de mépris. Les faux empiriques sont des Protées [Personnage de la mythologie grecque doué de pouvoirs de divination et de métamorphose] qui prennent mille formes différentes. La plupart grossiers et mal-habiles, n'attrapent que la populace ; d'autres plus fins, s'attachent aux grands et les séduisent. Depuis que les hommes vivent en société, il a eu des charlatans et des dupes ».

Cette définition s'adapte malheureusement assez bien au cas de Christophe Ozanne, même si la plupart de ceux qui ont eu affaire à lui, l'auraient sans doute démentie. On peut donc déplorer que les auteurs de l'Encyclopédie l'aient retenu dans leurs exemples de charlatanisme, clamant « Qui est-ce qui a fait autant de bruit ? Qui est-ce qui a été plus à la mode que le médecin de Chaudray ? », et reprenant ensuite à quelques mots près ceux de Dionis.



Christophe Ozanne ne se maria apparemment jamais et n'eut pas de descendance directe. Il ne fit plus guère parler de lui sur la fin de ses jours, et il mourut à Villers, sans doute dans sa chaumière de Chaudray, le 18 février 1713, âgé de 79 ans. Après avoir été muni des saints sacrements, il fut inhumé non dans le cimetière, mais dans l'église paroissiale, ce qui montre que les siens ne regardèrent pas à la dépense pour ses funérailles.

Il laissait apparemment plusieurs neveux, sans doute déjà assez âgés, pour lui succéder. On a vu Jean Ozanne, ancien garçon de moulin, devenu l'aide de son oncle ; mais il est fort possible que celui-ci soit mort avant son oncle, vu l'âge canonique atteint par ce dernier !

Mais la succession médicale ne resta pas vacante pour autant, car Christophe Ozanne avait un autre neveu, prénommé aussi Christophe, probablement son filleul, né vers 1659. Ce Christophe II Ozanne, sans doute initié par son parrain, exerça aussi la médecine à Chaudray, et ce jusqu'à sa mort survenue le 10 mars 1729. Il était le fils de Mathieu Ozanne et de Martine Trognon, et laissait une veuve sans doute plus jeune que lui, Barbe Lecompte, qu'il avait épousée le 26 novembre 1685, une fille et deux fils dont un mineur.

L'inventaire après décès de Christophe II Ozanne indique clairement « Christophe Ozanne, vivant médecin demeurant à Chaudrez » et nous renseigne sur les ustensiles et instruments utilisés par ce dernier, qui furent sans doute aussi ceux de son devancier : un grand et vieux chaudron et un plus petit de cuivre, un petit alambic de cuivre jaune et un autre de cuivre rouge... Pas de renseignements, malheureusement sur d'éventuelles préparations utilisées par le médecin. Dans la « boutique de chirurgie » : une vieille chaise à bras, deux tables, un bassin de barbier de cuivre jaune...

L'ensemble ne respire pas la richesse : un habit veste, deux vieux chapeaux, deux perruques, un petit manteau, une paire de bottines de cuir, une vieille paire de bas ; seule une tasse d'argent marquée au nom du défunt sort un peu de l'ordinaire.

Christophe II Ozanne était apparemment beaucoup moins féru de médecine que son prédécesseur, et il ne semblait d'ailleurs pas vivre que de cela, ayant une vache, deux vieux chevaux, une charrue et quelques terres de location en culture aux environs.

Il y eut néanmoins après lui encore un Christophe Ozanne, troisième du nom, dont on sait peu de chose, sinon que ce « médecin de Chaudray » est décédé le 16 novembre 1750, âgé d'environ 45 ans, et a été inhumé à Villers-en-Arthies. Et pour finir, citons Jean-Pierre Ozanne, chirurgien à Chaudray, marié à Marie Madeleine Françoise Dupré, qui était apparemment surnommé Christophe, prénom dont il use même dans plusieurs actes ! Celui-là avait dû faire quelques études, puisqu'il est réputé *officier de santé* à Chaudray en 1796. Il finit ses jours à Vétheuil, où il est mort le 13 octobre 1805, âgé de 70 ans.

Cette dynastie des Ozanne, médecins de Chaudray, dont la généalogie reste grandement à établir, aura donc sévi une bonne centaine d'années, et ne semble pas avoir démerité dans l'exercice de son art, en ces temps difficiles où la vie ne tenait souvent qu'à un fil.

@(#) J. Gilles 2009

Bibliographie :

- Notice sur Christophe Ozanne, médecin empirique de Chaudray par Benoît (1874)
- Biographie universelle ancienne et moderne (1822), Tome 32, p 320 (notice)
- PV de la Société Historique d'Eure-et-Loir, Tome 5 (1876), p 58 (notice)
- Dictionnaire encyclopédique de sciences médicales (1884), p 549 (notice)
- Bulletin de l'histoire du protestantisme, 3^e année (1855), p 73
- L'encyclopédie ou dictionnaire raisonné des arts et des sciences (article Charlatan)
- Nouveau recueil d'observations chirurgicales par Saviard (1702), p 310
- Cours d'opérations de chirurgie par Dionis (1708), p 543
- Mémoires pour l'histoire des sciences et des Beaux-Arts (Avril 1707), p 731
- Dictionnaire portatif littéraire et historique des théâtres par de Lérès (1763)
- La vie rurale dans le Vexin et le Mantois par Eugène Bougeatre et Marcel Lachiver (1971), p 126
- Bulletin des Amis du Mantois n°4 (1953), p 12